



Communauté de développement de l'Afrique  
australe

Communauté européenne

Document de stratégie régionale  
et  
programme indicatif régional

pour la période  
2008 – 2013

Résumé

**EN**

**EN**

## RÉSUMÉ

Le principal objectif du document de stratégie régionale est la réduction de la pauvreté grâce au soutien de la croissance économique et du développement de la région de la CDAA par le biais d'un approfondissement de l'intégration économique régionale et de la coopération politique. Cet objectif est cohérent avec les objectifs fixés dans l'agenda commun de la CDAA et les priorités à long terme définies dans le plan indicatif régional de développement stratégique global (PIRDS) et dans le plan stratégique indicatif pour l'organe chargé des questions de politique, de défense et de sécurité (SIPO). Les objectifs spécifiques sont donc:

- l'intégration économique régionale par la mise en œuvre de la zone de libre-échange au sein de la CDAA et le passage à une union douanière et à un marché unique avec des règles et des normes intégrées, la libre circulation des facteurs de production, du travail, du capital, des biens et des services, la politique de concurrence et la convergence macroéconomique ;
- le soutien à la gouvernance démocratique et au pilier régional de l'architecture panafricaine de paix et de sécurité.

Ces deux objectifs sont cohérents avec la stratégie UA-UE pour l'Afrique et le plan d'action correspondant.

L'analyse de la situation de la région autorise généralement un optimisme prudent quant aux évolutions politiques et économiques, de nombreux pays passant avec succès d'une situation de conflit et d'instabilité à une gouvernance démocratique. Les résultats économiques sont largement positifs – quoique inférieurs à la moyenne subsaharienne pour de nombreux indicateurs – et les ressources minérales, y compris le pétrole, ont considérablement dynamisé un certain nombre d'économies de la région. Toutefois, la prévalence du VIH et du SIDA (35 % de la population mondiale atteinte du VIH et du SIDA vit dans la région de la CDAA) continue à avoir des conséquences économiques et humaines catastrophiques et est à l'origine du renversement des tendances positives observées précédemment pour l'espérance de vie et l'indice du développement humain.

Les perspectives politiques de la région sont reflétées dans le plan indicatif régional de développement stratégique de la CDAA et dans le plan stratégique indicatif pour l'organe chargé des questions de politique, de défense et de sécurité, tous deux lancés en 2003. Toutefois, le nombre élevé de membres faisant partie des différentes communautés économiques régionales reste un défi pour l'intégration économique et le groupe de l'APE CDAA négociant avec l'UE ne comporte que la moitié des membres actuels de la CDAA.

Le programme dans le cadre du 9<sup>e</sup> FED revêt une importance considérable pour l'agenda de l'intégration régionale. Toutefois, les résultats enregistrés ont été lents, reflétant les progrès insuffisants enregistrés dans la mise en œuvre de cet agenda, la signature de la plupart des projets dans le cadre des deux secteurs de concentration n'étant intervenue qu'à la fin 2007. Les

résultats sont particulièrement décevants en ce qui concerne le second secteur de concentration du programme dans le cadre du 9<sup>e</sup> FED – à savoir le développement des infrastructures – pour lequel un seul projet a été mené à bien. La restructuration prolongée et la «centralisation» du secrétariat de la CDAA ont contribué à cette situation et le développement des capacités est par conséquent devenu un thème clé de la coopération CE/CDAA.

Le programme dans le cadre du 10<sup>e</sup> FED comporte deux secteurs de concentration:

- le secteur le plus important – en termes financiers – est l'«Intégration économique régionale». Ce secteur de concentration apportera un large soutien au renforcement de l'intégration économique et des politiques commerciales de la CDAA, y compris la promotion des investissements, le développement des infrastructures régionales et la sécurité alimentaire. Il fournira également la contribution du FED au paquet de l'UE d'aide au commerce, en particulier l'APE UE-CDAA, à constituer avec les États membres de l'UE sur la base du PSR convenu conjointement ;
- le second secteur de concentration, «Coopération économique régionale», a pour objectif de soutenir le développement des capacités dans le contexte de la gouvernance régionale et de la mise en œuvre de certains aspects de la stratégie commune Afrique/UE dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Les 116 millions EUR du programme indicatif régional (exclusivement sous forme de subventions) seront répartis comme suit:

- Intégration économique régionale – environ 80 %
- Coopération économique régionale – environ 15 %
- Secteurs hors concentration – environ 5 %.